**Direction des Achats**

**Cadre de mémoire technique**

**Opération : 250104 – HOPITAL RENEE SABRAN 83406 HYERES**

**Rénovation du bâtiment Pharmacie PUI**

**LOT 01- DESAMIANTAGE**

*Préambule :*

*Les prestataires doivent indiquer, selon les items figurant au règlement de consultation, les dispositions qu'elles comptent adopter en complément des conditions figurant au cahier des charges*

*Les différents éléments demandés sont à renseigner sur le présent document.*

*Toute déclaration devra être justifiée pour être appréciée et prise en compte.*

*Si l’entrepreneur le souhaite, des documents complémentaires peuvent être joints et listés à la fin du présent document.*

*Il est rappelé que le présent mémoire technique est une pièce contractuelle du marché; à ce titre, les informations et dispositions renseignées dans le présent document engagent contractuellement le prestataire quant au respect des moyens mis en œuvre pour l’exécution de ses prestations.*

*Les dispositions proposées par le candidat et figurant au présent mémoire technique seront rendues contractuelles pour celles qui ne remettent pas en cause directement ou indirectement le cahier des charges.*

*En cas de groupement candidat, ou de sous-traitance , le candidats produit un seul mémoire technique. Dans le cas inverse seul le mémoire du mandataire pris en compte.*

**Rédacteur du mémoire technique (nom et fonction dans l’entreprise) : *…………………..…………………………………………………………………***

## Item 1 - Appréhension des risques et des contraintes d’exécution du marché:

1. **Description et garanties de la méthodologie de retrait des matériaux amiantés, par type de processus en fonction des matériaux rencontrés (gestion des risques, processus, gestion des déchets dangereux, …).**

*L’entreprise fournira à l’appui de son offre des références de chantiers tests déjà réalisés.*

**2-Moyens humains et matériels envisagés pour ces travaux.**

## Item 2 - Respect du délai et organisation adaptés aux spécificités du site :

1. **Présentation de l’organisation envisagée au cours de l’opération en précisant dans un planning de phasage détaillé les différentes étapes et leur mise en corrélation avec les moyens humains et matériels.**
2. **Description des contraintes du site prises en compte et des solutions envisagées pour adapter les travaux aux contraintes spécifique du site, en particulier pour le maintien de l’activité pendant les travaux de la Phase-1**

## Item 3 - Protection de l’environnement et gestion des déchets, hygiène et sécurité pour les travaux en site hospitalier :

1. **Descriptifs des solutions envisagées pour la gestion des déchets et les mesures de protection de l’environnement, comprenant :**

*- la méthodologie de tri et d’évacuation des matériaux, la gestion des déchets (filières de réemploi / revalorisation, DIB, DIS, bétons de mâchefer…), la traçabilité*

*- les mesures de gestion des nuisances de chantier et de protection de l’environnement (bruit, air, eau, sols, gestion et élimination des déchets, entretien et ravitaillement des machines,…) détaillées au travers des procédures internes et/ou du SOGED.*

1. **Moyens mis en œuvre par les entreprises pour assurer la sécurité de son personnel et des sous-traitants et autres personnes admises sur le chantier pour respecter la réglementation en vigueur.**